



Chers collègues

Nous déplorons une incompréhension qui s'installe entre les syndicats d'IADE et le SNPHARE.

Le SNPHARE a toujours soutenu les IADE dans leur évolution statutaire. Le ministère pris par une échéance électorale oblige les syndicats à négocier une fois la décision prise de faire entrer les IADE dans un statut qui ne leur apportera ni revalorisation salariale, ni amélioration de leur formation et leur fera porter la responsabilité (non pas des erreurs d'injection comme c'est argumenté souvent) du patient et des aléa thérapeutiques.

Le SNPHARE pense que notre responsabilité est engagée pendant tout le parcours anesthésique du patient et qu'on ne peut pas morceler la responsabilité en 3 parties distinctes : la consultation, l'intervention puis le post opératoire.

Nous craignons des organisations ineptes de plusieurs salles supervisée par un seul anesthésiste ou un anesthésiste éloigné qui aurait mis son nom sur un programme opératoire.

Vous savez qu'à l'hôpital, où nous n'avons pas le choix des patients pris en charge, nous avons besoin de bien connaître les patients, leur chirurgie (et leurs chirurgiens) en activité programmée comme en urgence.

Nous pensons qu'il est temps pour les IADE et pour nous de se retrouver autour d'une table pour décider d'une vraie reconnaissance statutaire qui ne serait pas maîtrisée que par notre ministère de tutelle mais bien par les professionnels que nous sommes.

Nous avons écrit une lettre ouverte afin de désamorcer un conflit qui nous serait délétère et nous vous prions de bien vouloir la diffuser autour de vous parmi les IADE avec qui vous travaillez quotidiennement en harmonie

Emmanuelle Durand, Présidente du SNPHARE

Eric Le Bihan, Vice-Président du SNPHARE

---